

## **Monde du sport, monde de la santé : quelles relations, quels croisements ?**

**Paris, 16 et 17 novembre 2017**

Colloque organisé par Hélène Joncheray (SEP, EA 7370, INSEP & TEC, EA 3625, Université Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité) et Yannick Le Hénaff (Dysolab, EA 7476, Université de Rouen), avec le soutien de l'Association Française de Sociologie (AFS).

**Comité scientifique** : Bernard Andrieu, Géraldine Bloy, Luc Collard, Cécile Collinet, Sébastien Dalgalarondo, William Gasparini, Marina Honta, Fabien Ohl, Claire Perrin

**Comité d'organisation** : Christophe Bonnet, Franck Dolif-Perros, François Feliu, Maxime Gillet, Hélène Joncheray, Yannick Le Hénaff

La pratique sportive est fréquemment présentée comme un vecteur de santé. Les politiques publiques, mais aussi le monde médical, associatif et sportif, confortent cette appréciation, et encouragent à travers force dispositifs une activité physique à visée sanitaire. Citons parmi les plus récents en France, l'amendement « Sport-Santé sur ordonnance » en 2015, le Plan National Sport Santé Bien-Etre lancé en 2013, le Programme National Nutrition Santé 2011-2015, le Plan Obésité 2010-2013, etc. Parallèlement émergent des voix plus dissonantes, sans doute moins audibles, pour dénoncer ou au moins questionner ces liens d'évidence entre sport et santé. Les abus de la pratique intensive, l'accidentologie, les conduites dopantes, ou bien encore les « conduites à risque », parmi d'autres, sont ainsi pointés. Ces rapprochements entre sport et santé au sens large (voire bien-être) méritent d'être questionnés par le regard sociologique. Tout comme, méritent d'être interrogés, plus largement, les croisements et rapports entre les mondes du sport et de la santé.

Ce colloque se présente ainsi comme un espace où la diversité des thématiques et des approches sera envisagée. Sans prétendre couvrir l'intégralité du spectre de discussions, quatre axes peuvent ici être déclinés : 1) Santé des sportifs, parcours des sportifs, 2) Territoires et dynamiques professionnels, 3) Les usages des pratiques physiques dans le monde de la santé, 4) Les dimensions politiques des rapprochements sport santé.

## **Monde du sport, monde de la santé : quelles relations, quels croisements ?**

**Paris, 16 et 17 novembre 2017**

### **Santé des sportifs, parcours des sportifs (Axe 1)**

Outil de travail pour les sportifs de haut niveau, le corps est au centre d'attentions médico-sportives multiples. Néanmoins, loin de se cantonner aux meilleurs athlètes, la prise en compte des questions de santé apparaît comme une dimension centrale pour la plupart des pratiquants. Dans un monde où les activités physiques et sportives redeviennent vecteur de bien-être, la performance physique stricte n'est plus seule au cœur de la pratique. Un nouveau référentiel normatif semble se mettre en place et soulève de nombreuses questions, parmi lesquelles la place du bien-être, dans les pratiques comme pour les individus. Désormais, l'objectif est de parvenir au bien-être par la maîtrise, le contrôle et la coordination du corps. Dès lors, la notion de performance ne disparaît pas totalement mais prend une nouvelle forme.

Cet axe vise l'ensemble des pratiquants dans leur rapport au corps et à la santé, tout au long de leur pratique incluant les périodes de blessures, leur prévention et leur prise en charge. Les questionnements autour de la manière dont les institutions sportives prennent en compte ces dimensions sont également centrales ici.

### **Territoires et dynamiques professionnels (Axe 2)**

Les territoires des professionnels de la santé, du sport, comme ceux qui se trouvent à l'intersection de ces deux mondes, sont traversés de mouvements récents ou plus anciens. L'avènement de nouvelles formations (la filière Activités Physiques Adaptées et Santé, en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, par exemple) participe de ces mouvements, tout comme certaines mesures qui ont directement impacté les pratiques professionnelles. De nouveaux faisceaux de tâches, segments, voire professionnels, émergent ou évoluent, rendant visibles ou engageant des luttes de territoires. On pense ici en particulier, mais non exclusivement, aux masseurs-kinésithérapeutes et aux titulaires des Brevets d'Etat d'éducateur sportif. Ces dynamiques interrogent également le travail en train de se faire, dans ses logiques comme dans les activités de coordination, d'ajustement ou de délégation.

On peut aussi légitimement s'interroger sur la prise en compte de ces questions de santé dans la formation et la pratique des professionnels du sport et sur les différentes conceptions de la santé mobilisées, mais également les rapports que ces derniers entretiennent avec les professionnels de la santé, et inversement.

### **Les usages des pratiques physiques dans une finalité de santé (Axe 3)**

De nombreuses campagnes et dispositifs incitent à la pratique physique, que ce soit auprès de la population générale, ou envers des publics cibles, considérés comme vulnérables ou « à risques ». On pense en particulier, mais pas exclusivement, aux malades chroniques, dont le rapport au corps et à la santé est le plus souvent modifié, si ce n'est bouleversé, avec l'arrivée de la maladie, ou bien encore aux personnes âgées. Mais également aux travailleurs, dont la santé grâce aux activités physiques et sportives, face aux risques psychosociaux, devient un enjeu sociétal. Dans ce contexte incitatif à l'activité physique, les logiques sous-tendant la pratique méritent d'être interrogées, en rapport notamment à la production d'une normativité médicale et d'un nouveau rapport au corps. Selon toute vraisemblance, ces engagements (re)produisent en outre différentes formes d'inégalités sociales.

L'appropriation - ou non - de cette incitation à la pratique physique dans le cadre des institutions de santé et parmi les professionnels de santé, voire par délégation au monde associatif, sera également prise en compte.

### **Les dimensions politiques des rapprochements sport santé (Axe 4)**

Ce dernier axe est transversal aux trois autres, dans le sens où il intègre les différentes thématiques par le prisme de l'action publique. Seront ici, pêle-mêle, envisagés les héritages socio-historiques, les constructions sociales et les mises sur agenda, la construction de catégories politiques et plus largement les politiques touchant à la thématique sport santé, dans leurs dimensions locales et plus globales. Les analyses des dispositifs comme des controverses trouveront ici toute leur place.

Les axes présentés offrent un cadre indicatif. Les propositions de communication doivent être transmises aux organisateurs au plus tard le 3 juillet 2017.

Hélène Joncheray : [helene.joncheray@insep.fr](mailto:helene.joncheray@insep.fr)

Yannick Le Hénaff : [yannick.le-henaff@univ-rouen.fr](mailto:yannick.le-henaff@univ-rouen.fr)

Le format attendu des propositions est de 2 500 à 3 000 signes (espaces compris), comprenant la présentation de l'objet de recherche, la problématique, la méthodologie et les principaux résultats.

Il convient d'indiquer en tête de page : prénom et nom, fonction et appartenance institutionnelle des auteurs, l'adresse électronique à utiliser pour les échanges. Nous vous remercions de bien vouloir nommer votre fichier de la façon suivante : nom.prenom.doc